

CHAMPIONNAT RÉGION OCCITANIE
Ensembles GR - Régionales - Fédérales B et C
LE SAMEDI 6 AVRIL 2024

CHAMPIONNAT RÉGIONNAL OCCITANIE ENSEMBLES

Gymnastique Rythmique

RÉGIONALES
FÉDÉRALES B-C

RESTAURATION
SUR PLACE

SAMEDI
06
AVRIL
2024

SALLE DES ASPRES
66300 THUIR

Crédit photo Fanny Cortyl



Comité
Départemental
Pyrénées-Orientales



CHAMPIONNAT RÉGION OCCITANIE
Ensembles GR - Régionales - Fédérales B et C
LE SAMEDI 6 AVRIL 2024



Aux clubs de GYMNASTIQUE RYTHMIQUE d'OCCITANIE

Bienvenue à tous et à toutes,

Le Club de Gymnastique Rythmique de Thuir et la ville de THUIR, capitale de l'ASPRE sont heureux de vous accueillir pour :

Le Championnat régional Occitanie

Des ensembles régionales et fédérales B-C

Le samedi 6 avril 2024

À la salle des Aspres

Avenue François Mitterrand

66300 Thuir

Chacun de nos bénévoles et membres du bureau ont le plaisir de faire le nécessaire pour vous assurer le meilleur des accueils et une ambiance des plus chaleureuse possible. Mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une compétition et que l'important est de participer mais « que la meilleure gagne ! » dans la joie, la bonne humeur et le respect de la discipline et des adversaires....

Alors bonne compétition à toutes et bonne journée à Thuir !

La Présidente du club

Michelle Villalongue

SOMMAIRE

INFOS ADMINISTRATIVES	1
INFOS TECHNIQUES	2
QUESTIONNAIRE EN LIGNE	3
COMPTE BUVETTE	4

INFORMATIONS GENERALES ADMINISTRATIVES

Adresse du Comité d'Organisation Local & pour tout renseignement avant la compétition :

Association de Gymnastique Rythmique de Thuir
Maison du citoyen Marcel Bourrat
Avenue docteur Ecoiffier
66 300 Thuir

☎ et 📠 : 06.77.33.29.79

E-Mail : michelle.villalongue@orange.fr

Contact

Pour les renseignements techniques et administratifs avant la compétition, merci de respecter les bénévoles qui ont un emploi en dehors de la gym et de nous envoyer un mail pour une réponse rapide sûre et précise, sans risque de déranger...

L'accueil des clubs sera assuré le samedi à partir de 7H45 à la salle des Aspres – avenue François Mitterrand – 66300 THUIR.

Vous devrez nous renvoyer à l'adresse mail avant le 27 mars 2024 :

La fiche d'identification du club,
La fiche d'ouverture d'un compte à la buvette,
La fiche droit à l'image,

A titre indicatif, **une participation aux frais** sera demandée à l'entrée à toutes les personnes non accréditées.

Tarif unique : 7 € la journée (gratuit pour les -12 ans)

Pendant toute la durée de la compétition vous trouverez une **buvette** où vous pourrez vous procurer boissons, sandwiches et friandises.

INFORMATIONS GENERALES TECHNIQUES

Engagements :

L'ensemble de vos engagements est à faire via le site de la FFGYM, sur ENGAGYM, selon les conditions prévues dans la brochure technique.

Accréditations :

Elles seront remises à l'arrivée des clubs selon les consignes fédérales, c'est à dire :
une accréditation pour un chef de délégation
+ une accréditation par gymnaste engagée dans l'ensemble
+ une accréditation pour un entraîneur par équipe
+ une accréditation par juge engagé.

Les gymnastes, juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaires de leur licence 2023/2024, pour obtenir leur laissez-passer, aucune dérogation ne sera délivrée. Un contrôle des licences s'effectuera en salle d'échauffement. Les vestiaires et salles d'échauffement ne seront accessibles qu'aux personnes habilitées.

Tenue des entraîneurs :

Les entraîneurs présents dans les salles de compétition devront être en tenue de sport et baskets. Les pénalités indiquées dans la brochure générale seront appliquées pour les clubs ne respectant pas ce point du règlement fédéral.

Les vestiaires :

Nous vous demandons de respecter ces lieux. Les affaires laissées dans les vestiaires sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Salles d'échauffement et de compétition :

Pendant la compétition, des aires d'échauffement attenantes aux salles de compétition, seront à la disposition des clubs, selon un planning établi. Ces salles ne seront accessibles qu'aux personnes accréditées et aux membres de l'organisation. Un contrôle des licences sera effectué en salle d'échauffement.

Il n'y a pas de déplacement à prévoir pour les gymnastes, toutes les espaces d'échauffement et d'entraînement sont sur le même site.

Supports musicaux :

Les musiques devront être mises à jour sur DJ Gym avant le 27 mars 2024. Après cette date, tout changement devra nous être obligatoirement signalé et un accord de l'équipe technique sera nécessaire. Nous vous conseillons d'avoir ces musiques disponibles rapidement sur une clef USB au cas où nous ayons des problèmes avec DJ Gym.

Droit à l'image :

Nous vous rappelons que cette rencontre sportive peut être filmée et photographiée pour les besoins de communications.

Contrôle des engins :

Il sera effectué au niveau des salles d'échauffement attenantes à la salle de compétition.

Réunion de juges :

La réunion de juges se tiendra à 8h30 pour la compétition à la salle des Aspres.

Développement durable : aucune photocopie de l'ordre de passage ou planning d'échauffement ne sera donnée dans les dossiers clubs, sauf pour les juges. Merci de prévoir vos documents.

FICHE CLUB, ACCRÉDITATION, DROIT À L'IMAGE

Afin de compléter la fiche club, l'accréditation et le droit à l'image, merci de répondre à ce questionnaire en ligne :

<https://forms.gle/2uW8g3Yxe9zUQeG37>

A compléter avant le 27 mars 2024

OUVERTURE D'UN COMPTE POUR LA BUVETTE

Cette fiche devra être imprimée, signée et renvoyée par mail avec les fiches récapitulatives.

Nom du club (en toutes lettres) :

Ville :

Sigle :

Je soussigné(e)

président(e) du club cité ci-dessus

Demande l'ouverture d'un compte à la buvette du championnat régional organisée par le club GR Thuir le 6 avril 2024.

J'ai noté que l'ouverture de ce compte ne s'applique que pour la buvette tenue par la GR de Thuir et qu'une pièce d'identité sera demandée lors de l'activation du compte sur place (cette pièce sera rendue avant le départ du club lors du règlement de la note)

Si vous désirez limiter l'accès au compte à certaines personnes vous pouvez les nommer ci dessous :

-

-

-

-

Je m'engage à régler intégralement le montant des consommations **avant le départ de la délégation du club.**

Fait à : le

Signature du (de la) président(e) et cachet du club

SIGNATURE DU RESPONSABLE

A renvoyer avant le 27 mars 2024 à l'adresse ci-dessous :
michelle.villalongue@orange.fr

CHAMPIONNAT RÉGION OCCITANIE
Ensembles GR - Régionales - Fédérales B et C
LE SAMEDI 6 AVRIL 2024

INFORMATION PUBLIC

Nous informons notre aimable public et nos gymnastes que cette rencontre sportive peut être filmée et photographiée pour les besoins de la communication externe le site Internet et la page **Facebook du **Comité Occitanie de Gymnastique**.**

Merci de vous manifester auprès des professionnels (cameramen/photographes)

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les images.

Retrouvez nous sur www.occitanie-ffgym.com

Bonne compétition à tous !